

L'« homme fort du Katanga » débouté

Affaire George Forrest contre Georges Berghezan, chercheur au Grip (Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité): l'homme d'affaires, très actif notamment en République démocratique du Congo, vient d'être débouté par le tribunal correctionnel de Bruxelles. Représenté par M^e Xavier Magnée, Forrest avait porté plainte pour calomnie contre le chercheur du Grip. Devant la Commission des Grands Lacs, en juillet 2002, ce dernier avait qualifié de « troublantes », les informations selon lesquelles celui qu'on surnomme l'« homme fort du Katanga » serait mêlé à des trafics d'armes en Afrique centrale. Le juge a reconnu que Berghezan avait agi avec « honnêteté », sans intention méchante, et qu'il n'avait pas dénoncé de faits précis. ● Th.D.